



Mémoire présenté dans le cadre des consultations sur le  
Projet de Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030

Soumis : le 7 novembre 2024

Par : le Théâtre du Rideau Vert

## Présentation

Le Théâtre du Rideau Vert fait partie du paysage culturel montréalais depuis plus de 75 ans. Installé rue Saint-Denis depuis 1960, il se situe en plein cœur du Plateau-Mont-Royal, entre l'École nationale de théâtre du Canada et le Conservatoire d'art dramatique, et proche du Centre du Théâtre d'Aujourd'hui, d'Espace GO et du Quat'Sous. À l'instar de ses pairs, il contribue à la vitalité de l'arrondissement.

Denise Filiatrault œuvre depuis 20 ans à faire rayonner le Théâtre du Rideau Vert, le voulant à la fois ouvert et présent. Le Rideau Vert s'investit d'ailleurs dans la communauté par le biais de son programme d'Accessibilité universelle et de ses activités de médiation culturelle.

Sous le directorat de madame Filiatrault, plus d'une centaine de productions, plus de 300 représentations et plus de 1 million de spectateurs et spectatrices (soit une moyenne de 50 000 personnes annuellement) ont été rejoints. Un achalandage qui contribue à faire rayonner non seulement l'arrondissement, mais aussi Montréal, comme Métropole culturelle.

Fort de sa riche histoire, de son expertise et de son immense contribution au développement des arts de la scène, le Rideau Vert continue d'innover et d'inspirer notre milieu. Déjà reconnu comme chef de file, nous souhaitons qu'il soit une référence en matière d'inclusion et d'accessibilité. Développé depuis 2022, notre programme d'Accessibilité universelle connaît un véritable succès public, médiatique, artistique et social. Il inspire chaque jour de nouvelles personnes, qui viennent chercher conseils et accompagnement auprès de notre personnel. Ce programme s'ajoute à notre fonctionnement et doit être reconnu par nos bailleurs de fonds, dont le Conseil des arts de Montréal.

Nous aspirons aussi à redonner au Théâtre sa place au centre de la Cité en développant plus d'actions de médiation, au sein de communautés éloignées de l'offre culturelle.

Nous désirons enfin que l'horizon 2030 soit celui d'une plus grande diversité et nous nous engageons à offrir plus de représentativité dans les spectacles proposés au TRV, à tenir des auditions, à offrir des occasions réelles de travail à la relève, et à participer aux débats en restant connectés à la société et aux revendications des artistes.

## **Les enjeux**

Les enjeux sont nombreux : reprise de nos activités après de multiples fermetures, inflation, crise des médias, rareté de la main-d'œuvre, pression sur les modèles d'affaires, difficultés de lever des fonds privés, changement des habitudes de fréquentation des lieux culturels, etc. C'est une « tempête parfaite », à laquelle s'ajoute le gel du financement public. Sur ce dernier enjeu, rappelons que :

### **le Rideau Vert n'a reçu aucune augmentation significative du Conseil des arts de Montréal depuis plus de 20 ans.**

C'est pourquoi nous avons tenu à déposer ce mémoire en vue de mettre en lumière l'importance de reconnaître le travail du Conseil des arts de Montréal et de le soutenir en conséquence.

## **Mise en contexte**

Nous saluons l'immense exercice que représente l'actualisation de la Politique culturelle de Montréal ainsi que la reconnaissance de la culture dans la vision du développement de Montréal, et de son rôle dans l'épanouissement collectif et individuel des citoyens et citoyennes. Nous sommes aussi d'avis qu'elles sont au cœur des enjeux d'identité collective et d'intégration sociale, et que leurs impacts sont majeurs sur la résilience et la cohésion citoyenne.

Nous nous reconnaissons dans les constats que la Politique énonce, de même que dans ses principes directeurs. Nous comprenons la vision de la Ville, orientée de façon légitime vers l'ensemble de sa population.

En revanche, si nous adhérons à la Vision, comme énoncé en page 20, nous nous désolons que cette vision ne mentionne ni les créateurs et les créatrices qui y auront contribué, ni les institutions qui auront permis de réaliser ce travail. Nous nous désolons également que les moyens mis de l'avant dans le reste de la Politique ne laissent présager d'aucune façon – outre le cachet d'une seule représentation – une amélioration des conditions déplorables dans lesquelles vivent les artistes.

Ainsi, si en 2030 les arts auront permis d'accéder à une qualité de vie exemplaire pour l'ensemble des Montréalais et Montréalaises, sans modification du présent projet de Politique, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que cela aura été atteint au détriment d'une amélioration des conditions de travail des artistes et des personnes qui travaillent en culture, en raison d'un manque de

reconnaissance et de financement des institutions qui les engagent et de celui du Conseil des arts de Montréal, chargé de les soutenir.

## **La reconnaissance des cycles de création et de production artistique et des conditions de pratiques**

### **Recommandation 1**

Nous demandons que l'amélioration des conditions de pratique et de vie des artistes et des personnes qui travaillent en culture soit une mention clairement inscrite dans la vision de la Politique de développement culturel de Montréal.

Le projet de politique culturelle souligne que « *Les artistes jouent un rôle essentiel dans l'enrichissement de notre société et leur travail doit être reconnu à sa juste mesure* ». Le texte poursuit en affirmant vouloir conséquemment reconnaître la valeur culturelle en agissant comme un « *diffuseur exemplaire* ».

Il semble y avoir un oubli, car avant toute diffusion, il y a d'abord des cycles de création et production. Or ceux-ci auront lieu dans des conditions financières souvent déplorables, au détriment des conditions de travail des artistes, en raison du peu de soutien offert par le Conseil des arts de Montréal, parce que lui-même non reconnu adéquatement par la Ville dans son projet de politique culturelle.

Dans ces conditions où les cycles de création et production sont de moins en moins soutenus, comment prétendre alors être un diffuseur exemplaire? Ce manque de connaissances au niveau des conditions de travail des artistes et des personnes qui travaillent dans le milieu culturel tout au long de la chaîne de production fausse les perceptions. Un meilleur soutien par le Conseil des arts de Montréal aux organismes culturels apportera une réelle amélioration des conditions de pratique des artistes et des personnes qui travaillent en culture.

Nous ne pouvons pas passer sous silence que l'accessibilité à la métropole contribue à son effervescence artistique. Ainsi, la crise du logement et l'importance de l'inflation sont des facteurs qui fragilisent les artistes, affectant leur capacité à habiter une ville qui voit naître leurs créations. L'écosystème entre artistes, organismes et institutions s'opère en codépendance alors que l'un alimente l'autre. Si un maillon de la chaîne de création est affecté, c'est le milieu au complet qui

en pâtit. Il serait contradictoire qu'une métropole culturelle forte et vibrante soit dans les faits inhabitable pour les artistes qui la font rayonner.

## **Une ville partenaire de son cœur créatif**

Si les intentions de la politique culturelle en lien avec le développement du cœur créatif (artistes, organismes) sont mentionnées, la façon d'y arriver nous semble étonnante, et bien timide.

Considérant les enjeux énoncés dans le document et ceux rappelés dans la partie 1 de ce mémoire, notamment la précarisation de notre milieu dont la pénurie de main-d'œuvre est l'une des conséquences, le sous-financement public des arts et de la culture, le besoin de renouveler les liens avec les publics dans un contexte postpandémique;

Considérant le statut de la Ville de Montréal à titre de métropole culturelle;

Considérant les programmes d'aide mis en place par le Conseil des arts de Montréal, son expertise reconnue, son lien de proximité avec le milieu culturel montréalais, sa redistribution des allocations décidée par jurys de pairs, son soutien avéré pour la relève et les artistes émergents, son leadership en termes de représentativité, d'équité et d'inclusion;

Considérant que l'indexation répétée du budget du Conseil des arts de Montréal, sous le niveau de l'inflation depuis 2021 et son gel pour 2025 représentent une menace grave pour le cœur créatif de Montréal;

Considérant les demandes d'aides financières en augmentation formulées par les clientèles du Conseil des arts de Montréal et les orientations adressées par le projet de Politique de développement culturel de la Ville de Montréal et dont le Conseil des arts de Montréal aura la responsabilité;

### **Recommandation 2**

Nous réclamons que la contribution de l'agglomération montréalaise au budget du Conseil des arts de Montréal soit portée à 30 M\$ d'ici 2030 contre 21,9 M\$ en 2024 et 2025, soit une hausse annuelle moyenne d'environ 6,5 %<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Soit une hausse réelle de 4 % par an avec une projection d'inflation annuelle de 2,5 % entre 2026 et 2030.

Le rôle du Conseil des arts de Montréal doit y être mieux compris: organe paramunicipal, c'est une vraie démocratie culturelle qui s'y déploie, puisque ce sont des comités de pairs qui notent et recommandent les projets à soutenir. Véritable bougie d'allumage, le Conseil est actif auprès d'artistes de toutes origines, vivant sur l'ensemble du territoire. Parce qu'il collabore avec le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil des arts du Canada, il sait agir en cohérence et en complémentarité, et ce, pour les artistes et pour le public de Montréal. C'est le bras indépendant qui est branché sur l'écosystème pour le soutenir et préserver son impact auprès du public montréalais.

Sans le Conseil des arts de Montréal, pas de projets structurants pour l'écosystème, pas de stabilité pour les artistes et les organismes, pas de création et de production permettant ensuite d'alimenter tout un réseau de diffusion sur l'ensemble du territoire.

Malheureusement, le budget du Conseil des arts de Montréal a été gelé lors du dernier exercice budgétaire, ne permettant pas d'indexer le soutien financier qu'il offre à l'écosystème créatif de Montréal, et ce, alors que l'inflation a été très importante. Comment reconnaître dans une politique l'importance des artistes et des organismes, et du même souffle en couper la capacité d'agir en ne mettant pas au cœur de sa stratégie le levier que représente le Conseil des arts de Montréal ? Comment demander aux protagonistes culturels de changer leurs façons de faire, et même d'en faire plus (ex. sortir des lieux traditionnels), sans leur donner les moyens de ces nouvelles exigences ?

Plusieurs de nos collègues ont participé, lors des consultations publiques, à l'atelier qui portait sur le cœur créatif et nous nous désolons de ne pas retrouver ici ce qui y avait fait consensus, à savoir une reconnaissance du rôle essentiel du Conseil des arts de Montréal et un budget conséquent, qui serait ensuite indexé. Où sont ces recommandations qui ont pourtant été chaleureusement applaudies ?

## **Pour davantage de prévisibilité**

### **Recommandation 3**

Nous demandons à la Ville de Montréal davantage de prévisibilité pour le budget du Conseil des arts de Montréal pour les années à venir.

Il est impératif que ce rôle soit reconnu à même la politique, et ce, de façon prépondérante, afin que ce rôle ne soit pas contesté d'une administration à l'autre, et que son financement, et donc sa capacité d'agir, soit maintenu dans le temps. C'est la seule façon de préserver le cœur créatif, et la seule façon de conserver un statut de métropole culturelle francophone.

## **Mutualisation** (objectif 11)

### **Recommandation 4**

Nous demandons à la Ville de Montréal de considérer la mutualisation de façon plus large en mettant à profit ses propres services.

Puisque le budget du Conseil des Arts (22M\$) ne représente que 7% du budget en culture de la Ville (307M\$), il nous semble insensé de s'attendre à ce que la clientèle soutenue par le Conseil, clientèle qui dispose de moins de ressources, doive de plus les mutualiser.

Car pour mutualiser, encore faut-il avoir des ressources à partager, ou avoir des moyens pour en acquérir de nouvelles avec d'autres personnes. Malheureusement, nous sommes à court de tout: nos équipes travaillent d'arrache-pied pour des salaires qui ne sont pas compétitifs avec les autres secteurs de l'économie, nos espaces sont occupés mur à mur, et développer de nouvelles activités qui seraient mutualisables exige des moyens financiers qui nous font défaut. De plus, la mutualisation requiert du temps, que nous n'avons pas, étant déjà bien investis à faire plus avec moins.

Cependant, nous entendons bien qu'il y aurait là des pistes qui semblent être porteuses de solutions. On se demande en revanche pourquoi, par les exemples donnés, elles ne semblent concerner que des projets hors du champ d'action de la ville. En effet, la mutualisation pourrait concerner, par exemple, les Maisons de la culture. Pourquoi ne pas les encourager à sortir de leurs lieux traditionnels pour aller, par exemple, vers les organismes ?

Voici deux exemples plus précis:

1. Rares sont les organismes qui ont les moyens d'engager une personne à la médiation; ne pourrait-il pas y avoir une mutualisation de cette ressource des Maisons de la culture avec les organismes soutenus via le Conseil des arts, et ainsi faire un lien avec les publics ? Voilà une avenue de mutualisation qui nous semblerait fort porteuse et qui permettrait d'atteindre les objectifs du présent projet de politique culturelle.

2. Lors des matinées scolaires, plusieurs de nos membres doivent payer pour des services de police pour limiter l'accès aux voitures afin de permettre aux autobus scolaires de déposer les élèves devant les théâtres. Ce service pourrait-il être offert ?

## **Métropole culturelle forte et vibrante**

### **Revendication 5**

Que le rôle des institutions culturelles soit reconnu par la présente Politique comme maillon essentiel au statut de Métropole culturelle forte et vibrante.

Que le rôle de soutien du Conseil des arts à leur égard soit également reconnu comme le socle qui les soutient et, par extension, que soit reconnu l'apport du Conseil au statut de Métropole culturelle.

Comment célébrer ce statut sans identifier, ni reconnaître, le rôle des institutions culturelles qui animent la ville comme étant les piliers de cette Métropole culturelle forte et vibrante ?

Si Montréal a pu ainsi se développer, c'est grâce à la vitalité artistique et culturelle qui émane de l'ensemble du milieu, soit des artistes et des institutions. Pour conserver ce statut de Métropole culturelle, les organismes doivent pouvoir être en mesure de créer de façon audacieuse. Pour que la production locale puisse demeurer de renommée mondiale et qu'elle fasse rayonner Montréal à l'étranger, il est essentiel de la soutenir adéquatement, et ce, avant même de penser financer la venue d'organismes internationaux.

Le Conseil des arts doit demeurer au centre de la stratégie de la Politique culturelle pour être le socle qui soutient les piliers que sont les institutions qui animent la cité, et qui lui permettent de maintenir son statut de métropole culturelle forte et vibrante.

## **Conclusion**

Bien que la « Politique de développement culturel établisse un cadre pour organiser le développement et déterminer des priorités au service de la population » (p.3), nous tenons à insister dans ce mémoire sur le fait que cela ne doit pas se faire au détriment d'un secteur culturel montréalais fragilisé.



En revanche, c'est uniquement avec un secteur culturel en santé, avec des conditions permettant aux artistes et au personnel du milieu de vivre de leur art et de leur travail, que Montréal pourra offrir à ses habitants et habitantes une expérience qui contribuera à leur épanouissement, renforcera le tissu social partout sur le territoire et consolidera le rôle de la ville en tant que Métropole culturelle francophone d'envergure.

Nous plaidons donc pour un rééquilibrage de la vision que véhicule ce projet de Politique de développement culturel afin qu'elle soutienne véritablement le milieu culturel montréalais, incluant ses institutions culturelles, et qu'elle considère pleinement le bien-être de tous et toutes, y compris les 110 000 artistes et le personnel culturel, qui font battre le cœur créatif de Montréal.